



Mairie de Briennon

16 rue de la Libération

42720 BRIENNON

Tél : 04-77-60-80-73

E-mail : mairie.briennon@wanadoo.fr

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2025

N° : 2025/1411/01

OBJET : TARIFS 2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-214200263-20251114-2025141101-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/11/2025

Le vendredi 14 novembre 2025 à 20 h, les membres du Conseil Municipal se sont réunis, salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean FAYOLLE, Maire de BRIENNON.

Présents : Jean FAYOLLE, Gérard MEUNIER, Christine BOURNEZ, Jean-Paul GIRAUD, Pierre LOPEZ, Nadine CAVELIER, Gilles COMTE, Béatrice RAOU, Christian ALLOIN, Rachel DURAND, Olivier MOTTE, Sandrine CORNIL, Julien BUISSON.

Absents : Jean-François TAMIN, Véronique BARBERET (pouvoir à P. LOPEZ), Isabelle DEVIS (pouvoir à C. BOURNEZ), Frédéric ROZIER, Émilie GORDONS.

Secrétaire élu pour la durée de la session : Christian ALLOIN

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 novembre 2025

Monsieur le Maire propose au Conseil de revaloriser les tarifs communaux en 2026, tel que ci-dessous présenté :

<u>Port</u>	<u>TARIF RETENU</u>	<u>Date tarif</u>
Amarrage journée	10.00 € 2e nuit consécutive gratuite	01/01/2023 01/01/2019
Amarrage semaine	42.00 € bateau<=12m 52.00 € bateau>12m	01/01/2023 01/01/2023
Amarrage mois	102.00 € bateau<=12m 123.00 € bateau>12m jusqu'à 20m 205.00 € bateau +20m	01/01/2023 01/01/2023 01/01/2024
Amarrage année	385.00 € bateau moins 8 m 528.00 € bateau 8 à -10 m 583.00 € bateau 10 à -12 m 693.00 € bateau 12 à -14 m 902.00 € bateau 14 à 20 m 1 500.00 € bateau + 20 m	01/01/2023 01/01/2023 01/01/2023 01/01/2023 01/01/2023 01/01/2024

Hivernage (sans électricité)	385.00 €	bateau <=12 m	01/01/2023
	539.00 €	bateau +12 m	01/01/2023
Électricité sans sous compteur (16 amp)	6.00 €	par jour	01/01/2023
	155.00 €	par mois	01/01/2024
Électricité avec sous compteur	75.00 €	abonnement annuel	01/01/2023
	0,35 € / Kwh	consommation	01/01/2023
Eau	4.00 €	par plein	01/01/2023
Douches	4.00 €	2 jetons	01/01/2020
Vidange eaux usées (de passage)	2.50 €		01/01/2022
Vidange eaux usées (du port)	gratuit		01/01/2010
Mise à l'eau	3.00 €	par bateau	01/01/2023
Travaux hors eau	75.00 €	forfait eau, électricité	01/01/2023

Salles

Salle polyvalente (grande salle)			
* Caution	500.00 €		01/09/2025
* Location journée et soirée	283.00 €	particuliers commune	01/09/2023
	444.00 €	particuliers extérieurs	01/09/2023
	224.00 €	associations commune	01/09/2023
	700.00 €	associations extérieures	01/09/2025
* Apéritifs et pots (par heure)	29.00 €	particuliers commune	01/09/2023
	49.00 €	particuliers extérieurs	01/09/2023
	40.00 €	associations commune	01/09/2023
	40.00 €	associations extérieures	01/09/2023

Restaurant municipal			
* Caution	1 000.00 €		01/09/2026
* Location week-end	340.00 €	commune	01/09/2023
	510.00 €	extérieurs	01/09/2024

Locations diverses

Barnum	75.00 €		01/09/2018
Mobilier			
* Table	2.00 €	particuliers commune	01/09/2020
	5.00 €	particuliers extérieurs	01/09/2022
* Banc	1.50 €	particuliers commune	01/09/2020
	2.00 €	particuliers extérieurs	01/09/2020

Sono			
* Caution	800,00 €		23/09/2020
* Location	30,00 €	par manifestation	23/09/2020
Costumes	2.00 €	le costume	07/09/2018
Photocopies, impression, envoi mail	0.50 €	l'unité	01/01/2018

Cimetière

Concession classique 15 ans			
soit pour une simple (2,50 m2)	100.00 €		01/01/2022
ou simple avec caveau existant	700.00 €		01/01/2023
soit pour une double (5 m2)	200.00 €		01/01/2022
ou double avec caveau existant	800.00 €		01/01/2023
Concession classique 30 ans			
soit pour une simple (2,50 m2)	200.00 €		01/01/2022
ou simple avec caveau existant	800.00 €		01/01/2023
soit pour une double (5 m2)	400.00 €		01/01/2022
ou double avec caveau existant	1 000.00 €		01/01/2023
Concession columbarium			
15 ans	300.00 €		01/01/2022
30 ans	600.00 €		01/01/2022

Droit de place

Grands manèges	52.00 €		01/01/2023
Petits manèges	27.00 €		01/01/2023
Vente par des camions (outillage,...)	62.00 €		01/01/2023
Marché du jeudi, food trucks	0.70 €	le mètre linéaire	01/01/2014

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

1. Accepte la revalorisation des tarifs au 1^{er} janvier 2026, sauf pour les salles, le barnum et le mobilier, tel que proposé ci-dessus,
2. Accepte la revalorisation des tarifs au 1^{er} septembre 2026, pour les salles, le barnum et le mobilier, tel que proposé ci-dessus.

Fait à BRIENNON, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Jean FAYOLLE

Le secrétaire de séance,
Christian ALLOIN